

DES LIGNES DIRECTRICES POUR DES PERSONNES ASSISTANT AUX FUNÉRAILLES, MARIAGES, BAPTÊMES PAROISSE ST-STEPHEN

(PENDANT QUE LES EXIGENCES DE SANTÉ PUBLIQUE COVID-19 SONT EN VIGUEUR)

Avant de venir à l'église

- Aucune personne n'est autorisée à rentrer dans la sacristie avant, pendant ou après le service, sauf à utiliser les toilettes de manière exceptionnelle.
- pour
- Le jubé est fermé à toutes les personnes.
- **Il est obligatoire que toutes les personnes âgées de 10 ans et plus portent un masque à 3 épaisseurs (comme les masques en papier bleu) à l'intérieur de l'église en tout temps sauf pour recevoir la communion. Les exceptions se feront selon les critères publiés sur le site Web : [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).**

Assister au service

- Les limites du nombre de personnes autorisées à l'intérieur des lieux de culte sont fixées par le gouvernement du Québec et sont susceptibles d'être modifiées à mesure que les niveaux de risque de Covid-19 changent. **Veillez consulter le site Web de St Stephen ou contacter le bureau pour vérifier les limites de présence actuelles.**
- Le maximum que l'église peut accueillir est compris environ 70 – 80 personnes avec 1 mètre de distance et sans limite de présence.
- Tout le monde doit se stationner dans le terrain de stationnement paroissial de l'autre côté de la rue, sauf pour les personnes ayant des problèmes de mobilité ou d'accessibilité.
- N'arrivez pas plus tard que 15 minutes avant le service pour que l'entrée puisse se faire de façon ordonnée.
- Entrez par la porte du côté ouest.
- Tout le monde doit se désinfecter les mains à l'entrée de l'église et observer les règles d'hygiène et d'éloignement physique.
- Les huissiers accueilleront et escorteront les personnes à leur place.
- Tout le monde doit respecter leurs distances lorsqu'ils se déplacent dans et autour de l'église et suivent les instructions et la signalisation. Touchez le moins possible de choses dans l'église. Les enfants doivent rester dans leur banc familial.
- S'il y a une messe, des instructions pour la communion seront données au moment opportun.
- Chanter dans l'assemblée est autorisé. Les gens doivent porter un masque, chanter doucement et être à 2 M de ceux qui ne font pas partie de leur foyer.
- **Veillez prendre tous les papiers, masques, et autres effets personnels avec vous lorsque vous partez. Les masques, gants et mouchoirs en papier doivent être jetés à la maison.**